

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2021
COMPTE-RENDU

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 15.4.2021

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Décision modificative n° 1

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le budget primitif comme suit :

Dépenses

Art. 21318	Bâtiments publics (hangar)	- 60 000,00 €
Art. 2151	Réseaux de voirie	- 26 000,00 €
Art. 2031	Frais d'études	+ 25 000,00 €
Art. 2033	Frais d'insertion	+ 1 000,00 €
Art. 2313	Autres immobilisations (hangar)	+ 60 000,00 €

3. Suppression de la régie d'avance "Frais divers"

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de supprimer la régie d'avance destinée au paiement de frais divers.

4. Aménagement de la forêt indivise Aragnouet/Vignec

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet d'aménagement de la forêt indivise Aragnouet/Vignec, présenté par l'ONF et établi pour une durée de 20 ans, soit de 2021 à 2040. Il donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

5. Participation au programme ABC

Le Parc National des Pyrénées est engagé dans un projet intitulé Atlas de la Biodiversité Intercommunale en Vallée d'Aure (programme ABC) qui doit permettre de susciter l'envie d'agir en faveur de la biodiversité à l'échelle du territoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au programme ABC présenté par le Parc National des Pyrénées, autorise M. le Maire à signer la convention correspondante et à engager la somme de 1 500 € sur 3 ans.

6. Convention avec l'AFP de Soulan

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de participer financièrement à la réalisation d'une clôture pour le compte de l'Association Foncière Pastorale de Soulan sur les estives situées en limite de la commune de Vignec. Il autorise M. le Maire à signer la convention et tous les documents y afférents.

7. Télésiège de la Forêt - Enquête publique

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, que l'enquête publique pour les travaux du télésiège de la Forêt prévus sur les communes de St-Lary-Soulan et Vignec soit organisée par la commune de St-Lary-Soulan et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

8. Télésiège de la Forêt - Autorisation de défrichement

Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, pour la réalisation d'opérations de défrichement sur la parcelle A1124 dont elle est propriétaire en indivision et autorise M. le Maire à signer le mandat permettant à la Sté Altiservice de déposer la demande d'autorisation de défrichement.

9. Création d'un budget annexe soumis à la TVA "Lotissement Biègle"

Dans le cadre de la création d'un lotissement au lieu-dit Biègle, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un budget annexe soumis à la TVA et libellé "Lotissement Biègle" et autorise M. le Maire à signer tous les documents et à faire toutes les démarches à cet effet.

10. Eclairage public 2021 - Mise en souterrain du réseau éclairage public et basse tension - Pose de candélabres

La commune a été retenue dans le programme "Eclairage Public" arrêté par le Syndicat Départemental d'Energie pour 2021.

Le conseil municipal approuve le projet soumis par le SDE dont le montant est évalué à 20 000 € et s'engage à garantir la somme de 10 000 € sur un emprunt à réaliser par le SDE. La contribution définitive de la commune sera déterminée après le règlement final des travaux.

11. Subvention FAR 2021

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide financière du Département au titre du Fonds d'Aménagement Rural pour la rénovation intérieure de l'église St Pierre et l'aménagement du quartier Biègle.

12. Subvention DSIL 2021

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) pour les travaux de voirie et réseaux dans le cadre du projet d'aménagement d'un nouveau quartier lieu-dit Biègle.

13. Avis sur le plan local d'urbanisme intercommunal valant SCoT

Le conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable au projet de PLUi arrêté en conseil communautaire le 1^{er} juin 2021 avec les commentaires suivants :

- avis défavorable sur l'emplacement réservé CDT01 (contournement de St-Lary)
- demande de modification confirmée de l'OAP VIG1 "Plat de Sempé"

Vignec, le 24 juin 2021

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Michel TRESALLET



Jean-Michel ISOART

